
PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée générale du vendredi 15 mars 2019, à 9h00, à la ferme de Pierre-à-Bot à Neuchâtel

Le Président	M. Simon Eschler
Membres	44 personnes selon la liste de présence
Invités	MM. Laurent Favre, Pierre-Ivan Guyot et Patrick Vaudroz (SAGR), Stéphane Rosselet et Yann Huguélet (CNAV), Jacques-André Choffet (AGRI), Gilles Aeschlimann (gérant sortant)
Excusés	9 invités et 10 membres selon la liste
Le gérant	M. Quentin Morel
Procès-verbal	Mme Justine Debély

Ordre du jour

1. Salutations et nomination des scrutateurs
 2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 mars 2018 (disponible sur www.cnav.ch / Partenaires / ANAPI / documentation)
 3. Rapport du Président
 4. Rapport du gérant
 5. Finances :
 - 5.1. Présentation des comptes 2018
 - 5.2. Rapport des vérificateurs
 - 5.3. Acceptation des comptes 2018
 - 5.4. Présentation et vote du budget 2019
 6. Élections et nominations :
 - 6.1. Renouvellement du comité
 - 6.2. Nomination d'un vérificateur de comptes suppléant
 7. Modification des statuts (projet à consulter sur www.cnav.ch / Partenaires / ANAPI / documentation)
 8. Divers
-

1. Salutations et nomination des scrutateurs

Le Président ouvre l'assemblée en saluant et remerciant les invités et les membres présents. Il mentionne les invités excusés.

MM. Jean-Bernard Steudler et Stéphane Challandes sont nommés scrutateurs.

Il demande s'il y a des remarques concernant l'ordre du jour affiché. Aucun commentaire, l'assemblée approuve l'ordre du jour tel que présenté.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 mars 2018

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité par un lever de mains avec remerciements à son auteure.

3. Rapport du président

Comme à chaque fois, c'est un réel casse-tête de trouver ce que je pourrais vous raconter dans ce rapport. Je me suis rappelé d'une histoire que je voulais partager avec vous. Un soir, je suis rentré à la maison après une de ces belles et bonnes journées que l'on aime où tout s'est parfaitement bien déroulé... Je m'assois à table, en retard naturellement, avec mes deux enfants qui étaient déjà en train de manger le bon petit souper qui avait été préparé avec beaucoup d'attention par mon épouse. Elle me demande si ma journée s'était bien passée... un petit moment de silence... Puis tout à coup, un besoin de déballer une accumulation d'évènements !

Non, il n'y a rien qui va tout m'énerve : le boulot ça ne va pas, il y a que des problèmes, la politique et les autorités c'est encore pire et les gens on n'en parle pas ! Je ne sais pas où on va mais on y va ! On nous demande des documents pour ceci, des justificatifs pour cela, des prestations comme ci, il y a des obligations partout, des contraintes, des impositions, des menaces, des répressions, des initiatives, des interpellations, des motions. La société veut tous les avantages mais ne rien faire pour... et surtout, elle veut dire comment il faut faire mais sans se remettre en question elle-même. On prône la liberté et l'égalité mais par l'imposition. C'est une société de riches ou il y a tellement peu de problèmes primaires que l'on doit se les inventer et quand il faut faire quelque chose; il n'y a plus personne... ou excusez-moi toujours les mêmes mais ce qu'ils font n'est jamais juste enfin vous voyez le genre ! La vraie bonne journée quoi ! Je vous épargne les détails et j'ai fait court.

Et là mon fils cadet me dit : mais papa si ça ne va plus et que tu en as marre il te faut arrêter et faire autre chose !!

Ah la naïveté et la simplicité des enfants, sur le moment tu aurais juste envie de lui répondre : tu crois que ça va comme ça ? Va te brosser les dents et au lit.

Mais en y réfléchissant, il a raison; j'ai choisi de faire le métier que je fais, j'ai organisé et orienté mes productions selon mes choix stratégiques, économiques et selon mes convictions et mes valeurs. Je me suis inscrit de mon plein gré à différents programmes, labels et autres. C'est également moi qui ai décidé de m'établir dans cette région et ce canton, j'ai décidé de faire partie d'associations ou de comités et je peux en tout temps si je le souhaite me réorienter vers d'autres horizons.

Mais il y a une chose que je n'ai pas choisie c'est les personnes avec qui je dois partager ma région, mon canton, ma planète mais ils sont là, ils ont leurs idées, leurs convictions et je dois vivre avec et les respecter.

Et malheureusement il y a des contraintes et des obligations partout dans quoi que l'on fasse même si l'on ne fait rien ! C'est le comble non ? Enfin bref ! Je m'égare, revenons à mon histoire...

L'ainé de mes fils me dit : papa si je peux t'aider ou faire quelque chose pour toi tu n'as qu'à me demander je ferai mon possible car quand je serai grand moi je veux faire paysan; je veux traire des Simmental et faire du fromage pour le vendre au marché. La première chose qui me vient à l'esprit c'est : merci c'est sympa pour le soutien, j'apprécie mais finis déjà l'école puis redescend sur terre et regarde la réalité en face ce n'est pas viable et pas un avenir pour toi ! Et là je fais quoi ? Je juge, je dénigre, j'impose ma vision et je tue un rêve, une ambition, une motivation, un but; je ne suscite aucun débat je n'essaie même pas de comprendre pourquoi... c'est une relation stérile et frustrante.

Pour ma part c'est des phrases de ce genre qui me font me lever tous les matins qui me donne l'énergie et la foi en l'avenir car je voudrais que nos enfants puissent eux aussi réaliser leur rêve et s'épanouir. Alors j'estime que c'est à nous tous de nous engager pour préserver ce qui doit l'être et de changer ou d'adapter ce qu'il faut pour que nos têtes blondes puissent avoir le même avenir que nous, voire meilleur, si c'est encore possible.

Mais pour cela, il faut que chaque personne s'investisse personnellement ou bon lui semble : dans une ou des associations professionnelles, dans les sociétés locales, dans des associations non professionnelles, des clubs ou également en politique que ce soit au niveau communal voire plus. C'est par ces engagements personnels et ces unions que l'on peut préserver ou changer les choses qui nous sont chères et non pas en restant chez soi tout seul et en espérant qu'un autre le fasse à notre place et de toute façon pas comme il aurait fallu le faire.

On a le privilège d'habiter un pays démocratique avec une certaine qualité de vie ou tout est possible ou presque et rien n'est immuable. Certes, il faut du temps, de l'engagement, de la persévérance, de la patience, du labeur mais surtout de la passion et un peu de rêve !

Intégralité du rapport

4. Rapport du gérant

Le rapport du gérant sera présenté en 4 points : 1) Contrôleurs et préposés, 2) Contrôles 2018 3) Accréditation et 4) Perspectives 2019

4.1. Contrôleurs et préposés

Pour les contrôleurs, le gérant informe l'engagement de : M. Stéphane Challandes, Fontainemelon comme contrôleur en agriculture biologique (Bio Test Agro) et M. Francis Ballet, de Corcelles, comme contrôleur en viticulture biologique (Bio Test Agro).

Parmi le team des contrôleurs, Mme Marie Raymondaz et M. Baptiste Tritten ont débuté la formation AO. La partie pratique se fera en collaboration avec les cantons du Jura et Vaud.

À la suite d'une séance avec le SCAV, en novembre dernier, l'ANAPI se devra de rattraper des contrôles non effectués les années précédentes, faute de personnel.

Contrôles effectués : en 2018 : 118 / en 2019 : 233.

Dans le team des préposés, aucun changement.

Team des contrôleurs :

Christophe Barras
Isabelle Matthey
Raphaël Oppliger
Thierry Oppliger (AO)
Patrick Pellaton (AO)
Marie Raymondaz (AO)
Christian Santschi
Patrick Schafroth
Baptiste Tritten (AO)
Véronique Uldry
Valentin Von Allmen

Team des préposés :

Olivier Bachmann
Michel Barben
Jean-Pierre Duvanel
Jean-François Faivre
Patrick Pellaton
Daniel Jeanneret
Laurent Jeanneret
Teddy Monnier
Vincent Perrin
René Porret
Patrick Schafroth
Gérard Stampfli

+ 14 contrôleurs viticoles
(12 ont fonctionné en 2018)

4.2 Contrôles 2018

Statistiques de contrôles	2017	2018
Nb exploitations inscrites SST/SRPA	543	591
Nb expl. SST/SRPA contrôlées	144 (27%)	131 (22%)
Exploitations en CC	17 (12%)	14 (11%)
Nb de contrôles AO	129	133
Nb exploitations inscrites PER	597	589
Nb contrôles PER sur le terrain	154 (26%)	165 (28%)
Nb contrôles Données de structure (PER + Bio)	188	175
Exploitations en CC	29 (8%)	46 (28%)

Statistiques de contrôles	2017	2018
IP-Suisse Exigences de base	52	50
IP-Suisse Céréales	26	14
IP-Suisse Viande	42	68
IP-Suisse Biodiversité	31	24
IP-Suisse Lait des prés	11	1
AQ-Viande suisse	47	47
Suisse-Garantie	45	18
AOP Gruyère	35	51
Montagne et alpage	8	34
Autres (IGP/FM/62a)	4	6

4.3 Accréditation

Pour rappel : l'ANAPI est en accréditation individuelle depuis août 2016.

Un audit de terrain avec un assistant officiel (AO) et le SAS pour des contrôles OPAN et OPPr a eu lieu en février 2019.

Un audit du bureau du gérant aura lieu en mai, cette année.

4.4 Perspectives 2019

Pour rappel, les 4 organisations de contrôles liées aux cantons NE / JU / GE et VD ont signé l'offre Acordacontrol en 2016.

Actuellement, le développement se fait par Agridea et cela jusqu'en 2019. Dès cet été 2019, les premiers tests avec la tablette seront effectués par 4 contrôleurs.

Deuxième projet, contrôles Bio, la convention avec Bio Test Agro SA à Münsingen a été signée en juin 2018. Le rôle de l'ANAPI est donc de coordonner les contrôles. Pour effectuer ces contrôles, l'ANAPI a engagé un contrôleur agricole et un contrôleur viticole. L'avantage pour les agriculteurs Bio est la proximité et une meilleure coordination des contrôles puisque notre organe de contrôle effectue déjà certains contrôles comme OPAN et AOP Gruyère pour ces exploitations biologiques.

5. Finances

5.1. Présentation des comptes 2018

Le gérant présente les comptes 2018. Ceux-ci se bouclent avec un bénéfice de **Fr. 94.40.**

Le bilan montre une fortune s'élevant à **Fr. 115'724.06** et des fonds de réserve de **Fr. 66'000.-**

5.2. Rapport des vérificateurs

MM. Jean-Pierre Gfeller, Jean-Marc Zwahlen et Bernard Geiser ont fonctionné comme vérificateurs de comptes. M. Jean-Pierre Gfeller fait lecture du rapport. Celui-ci relève que les comptes 2018 ont été vérifiés le 6 mars 2019 à Fontaines en présence du gérant M. Quentin Morel et de la comptable Mme Josée Sandoz. Il précise que les comptes ont été bien tenus et propose à l'assemblée de les accepter tels que présentés.

5.3. Acceptation des comptes 2018

Les comptes 2018 sont acceptés à l'unanimité par un lever de mains.

5.4. Présentation et vote du budget 2019

Le gérant présente le budget 2019. Celui-ci montre un déficit de **Fr. 16'500.-.**

Dans les divers, cela comprend le montant de Fr. 7'000.- représentant les actions reprises de la société Cofida SA.

Le nombre de contrôles AO s'est vu doubler. Des frais supplémentaire, y compris la formation, ont été pris en compte en plus dans ce présent budget.

L'achat de tablette et autre matériel informatique a également été pris en compte.

Le budget 2019 est accepté à l'unanimité par un lever de mains.

6. Élection et nomination

6.1 Renouvellement du comité

Voici la composition:

Président:	Simon Eschler
Boudry:	Olivier Porret
La Chaux-de-Fonds:	Frédéric Matile
Le Locle:	Armin Eigenmann
Neuchâtel:	Cédric Barben
Val-de-Ruz:	Denis Christen
Val-de-Travers:	Claude-Alain Dreyer
Contrôleur:	Thierry Oppliger
Préposé:	Vincent Perrin

L'Élection en bloc du comité a été acceptée à l'unanimité par un applaudissement.

6.2. Nomination d'un vérificateur de comptes suppléant

M. Fabian Krebs est sortant. Le nouveau vérificateur suppléant doit provenir du district de Neuchâtel, afin de respecter le tournus. L'assemblée propose M Jean-Luc Bonjour. Aucune autre candidature n'étant proposée, il accepte le poste et est élu comme vérificateur suppléant.

La commission de vérification 2019 est constituée des personnes suivantes : MM. Jean-Pierre Gfeller, Jean-Marc Zwahlen et M. Christophe Ummel comme vérificateurs, et MM. Bernard Geiser et M. Jean-Luc Bonjour comme vérificateurs suppléants.

7. Modification des statuts

La proposition de modification des statuts se trouvait sur le site www.cnav.ch. Le changement principal est d'intégrer l'agriculture biologique aux buts de l'ANAPI au point 3. Également le point 12, intégrer parmi le comité de l'ANAPI un représentant des associations viticoles (PI 3 Lacs) ainsi qu'un représentant de l'agriculture biologique (Bio Neuchâtel).

S'agissant d'une proposition pour cette année, en cas de vote accepté, les membres du comité seront élus lors de l'Assemblée générale de l'année prochaine.

Aucune remarque n'étant formulée, les deux modifications des statuts sont acceptées à l'unanimité par un lever de mains.

8. Divers

Le Président remercie Quentin Morel, nouveau au poste de gérant, rapidement à l'aise dans ses fonctions, il prend son travail très à cœur et très personnellement. Jusqu'à présent, tout est correctement géré. Il le décrit comme une personne dynamique, méritant un grand applaudissement de l'assemblée.

Les remerciements vont également à Justine Debély, pour le soutien au gérant et le travail administratif effectué, sincères remerciements aussi aux collaborateurs, aux contrôleurs et aux préposés pour le travail effectué.

Il termine en remerciant la CNAV pour la bonne collaboration et l'utilisation des locaux. Le SAGR et le SCAV pour l'étroite et l'excellente collaboration.

La parole est aux invités :

Laurent Favre prend la parole avec le plaisir de participer à cette Assemblée générale. Il sera absent pour l'assemblée qui suit car il est obligé de prendre le départ pour Berne. Il félicite l'ensemble de l'assemblée pour la décision prise au niveau des statuts, l'élargissement de la palette d'activités de l'ANAPI à la viticulture et à l'agriculture biologique le réjouit. Cette agriculture sera toujours plus durable et donnera une

certaine stabilité. Il remercie les dirigeants actuels pour les activités précieuses à la branche agricole et viticole et à Gilles Aeschlimann, gérant sortant, qu'il est heureux de savoir toujours dans le milieu agricole.

Quelques mots sur l'actualité agricole, il tient à rassurer agriculteurs et viticulteurs du soutien du gouvernement neuchâtelois. Le secteur reste bien positionné sur le marché. Les fortes attentes de la population, la notion de durabilité tout comme la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires doivent être prises au sérieux. Un rapport sera prochainement présenté demandant des crédits portant sur une durée de 4 ans. En cas d'acceptation, ils permettront un appui aux réalisations structurelles et foncières des exploitations. Laurent Favre a remercié les membres pour leur engagement en rappelant que chaque individu a ses responsabilités. Pour donner suite au mandat dicté par le Grand Conseil en rapport avec la location des terrains en propriété du canton, il le mettra en œuvre dans le respect du bail à ferme agricole, du marché et des familles paysannes. Il fait vœux que l'agriculture reste unie, forte et durable. Il réitère ses remerciements et souhaite à tous une excellente année agricole/viticole.

Patrick Vaudroz sera bref, les choses importantes ayant déjà été dites. Il remercie de l'invitation et confirme ce que le Président a dit à propos de Quentin Morel, il a beaucoup de plaisir à travailler avec lui.

Jean-Bernard Steudler, Président Bio Neuchâtel remercie l'assemblée et se réjouit de la collaboration ANAPI et agriculture biologique. Il adresse ses félicitations et souhaite bonne suite.

Le président termine cette assemblée en adressant des remerciements à l'attention particulière de Gilles Aeschlimann qui a fonctionné comme gérant depuis février 2014. Une cloche lui est offerte. Gilles Aeschlimann prend la parole à son tour, il se dit très touché par les mots qui ont été adressés et par ce cadeau. Encore un grand merci, il explique qu'il a saisi cette nouvelle opportunité après 13 ans à la CNAV. Il encourage l'association à continuer dans ce sens et reste convaincu qu'un professionnel qui contrôle un autre professionnel est la meilleure chose. Quelques mots concernant son successeur, il est heureux de voir que l'association qu'il a quittée est bien gérée, il lui souhaite bon courage pour cette première année de fonction également avec le système qui sera mis en place, conséquent mais positif.

La parole est aux membres :

Aucune autre personne ne souhaitant prendre la parole, le Président clôt la séance à **10h10**.

Neuchâtel, le 15 mars 2019.

Le président

Le gérant

Simon Eschler

Quentin Morel